PROGRAMME DE FORMATION Version 2 02/06/2025

IFS FOOD Version 8

La nouvelle version 8 du programme IFS Food a été publiée le 18 avril 2023. Cette nouvelle version a été développée avec l'aide d'experts et de parties prenantes clés provenant de fournisseurs de produits alimentaires, de détaillants et d'organismes de certification. Grâce au travail et à l'implication de tous, la version 8 a été rendue plus facile et mieux structurée, plus efficace et plus pratique pour les auditeurs et les entreprises. Les audits IFS Food version 8 sont obligatoires depuis le 1er janvier 2024.

Cette formation est réalisée par un auditeur IFS TTT.

I – OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les exigences du référentiel et savoir les interpréter
- Se familiariser avec le processus de certification
- Être capable de mettre en place les exigences du référentiel

II– MODALITES D'ORGANISATION et PROGRAMME DE LA FORMATION

IFS FOOD v8

- Durée : 1 jour (8h00)
- Horaires : à définir
- Nombre de stagiaires : 1 à 8 stagiaires
- Lieu : en vidéoconférence via logiciel T□AMS
- Date : à définir

Programme :

- Accueil et présentation
- Le protocole de certification : système de notation, types d'audit, déroulement d'un audit, plan d'actions, rapport et certificat
- Les exigences du référentiel : revue des exigences du référentiel et de leur interprétations chapitre par chapitre
  - Questions et réponses

III– MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Alternance d'apports de connaissances théoriques et d'échange entre le stagiaire et le formateur selon son expérience d'auditeur. Exercices de type étude de cas, jeux de rôles, QCM…

Comprend le support de la formation et l'attestation de formation.

Les contenus de formation sont des modules fournis par IFS et traduit par le formateur. Référentiel IFS Food version 8 (version pdf envoyée par email)

Moyens techniques :

Si la formation est en ligne elle sera réalisée via l'outil Microsoft Teams.

Les conditions techniques suivantes sont requises :

• Ordinateur avec haut-parleur/micro ou casque/micro et une webcam,

• Connexion internet stable,

• Navigateur Google Chrome ou équivalent.

Il n'est pas nécessaire d'être en possession d'une licence Microsoft Teams.

Si la formation est en présentiel, prévoir une salle avec moyens de projections.

En cas de nécessité d'adapter l'accueil et la formation à des publics en situations particulières ou de handicap, merci de nous contacter par mail damien.blard@happyfel.fr ou au téléphone au 06 46 82 24 58.

IV– PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Toute personne impliquée dans la mise en œuvre de la certification IFS FOOD en entreprise en tant que conseiller externe, ou responsable interne.

Prérequis : aucun exigé.

V – FORMATEUR

Le formateur est formé par l'IFS et auditeur IFS FOOD.

VI – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

QCM en fin de formation

VII – SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation individuelle

VIII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Feuilles de présence signées par les stagiaires et le formateur et par demi-journée de formation

IX – CONTACTS

Par email : damien.blard@happyfel.fr

Par téléphone au 06 46 82 24 58